

au gouvernement norvégien, qui a fait les frais de cette expédition. Sverdrup est l'ancien compagnon de Nansen avec qui, dans la fameuse expédition du *Fram*, en 1895, il s'avança jusqu'au 86° 14', c'est-à-dire à 400 kilomètres du pôle Nord.

Une belle croisière a été faite en 1905 par le duc d'Orléans, à bord de la *Belgica*, commandée par le capitaine de Gerlache, connu déjà par sa belle expédition vers le pôle Sud. Elle a longé la côte Nord-Est du Groënland, s'avancant jusqu'au 78° 16' Nord, c'est-à-dire à 40 kilomètres plus au nord que la précédente expédition allemande.

A signaler aussi une résolution prise au Congrès mondial de Mons par les membres de la section maritime, sur l'initiative de M. Lecointe, ancien compagnon de M. de Gerlache. C'est celle de créer une *Association internationale pour l'étude des régions polaires*. — Parmi les explorateurs présents qui ont souscrit, citons : le duc des Abruzzes, le duc d'Orléans, MM. de Gerlache, Nordenskiöld, Scott, Lecointe, Arctowski, Racovitza, Cook, Bruce, Von Drygalski. La première réunion se tiendra l'an prochain sur convocation faite par le gouvernement belge, et le programme, très varié, comprendra toutes les recherches scientifiques possibles. Le pôle Nord est surtout visé.

CANADA. — Le *Dominion du Canada* vient de faire un pas de plus dans la voie de son autonomie absolue, d'accord d'ailleurs avec son suzerain la Couronne britannique. Il se chargera désormais d'assurer lui-même sa sécurité et sa police par la création d'une armée et d'une marine de guerre, lesquelles, au besoin, coopéreront avec les forces anglaises.

On sait que le Dominion comprend six Etats, savoir : le Haut-Canada, le Bas-Canada, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, le Manitoba et la Colombie britannique. Entre ces deux derniers, se trouvaient quatre territoires : *Assiniboia*, *Alberta*, *Saskatchewan*, et *Athabaska*. Or, un récent décret du Parlement canadien supprime les territoires d'Assiniboia et d'Athabaska, mais il crée en place deux nouveaux Etats : à l'Est, celui de SASKATCHEWAN, capitale Régina, confinant au Manitoba, et à l'Ouest, celui d'ALBERTA, capitale Edmonton, confinant à la Colombie. La ligne de séparation est, du Nord au Sud, le 110° degré de longitude Ouest ; la limite septentrio-